

LES UNITÉS COLLECTIVES ET L'URBANISATION AU SÉNÉGAL ÉTUDE DE LA FAMILLE WOLOF

C. BOUQUILLION-VAUGELADE et B. VIGNAC-BUTTIN
sous la direction de B. LACOMBE
Chercheurs à l'ORSTOM

Résumé

Les auteurs, à partir de documents d'enquêtes démographiques, effectuent l'analyse des unités collectives telles que carré, famille, ménage. La méthode consiste à prendre en compte la relation de parenté des individus recensés en un même lieu. Prenant l'exemple de deux villes, l'une semi-rurale (Nioro du Rip) et l'autre de la banlieue de Dakar (Pikine), ils montrent que ces unités peuvent être un indice intéressant de l'urbanisation. Comparées à celles des zones rurales, les statistiques marquent l'éclatement des grandes familles rurales, l'augmentation de la proportion d'étrangers et de locataires, ainsi que l'augmentation de la proportion des chefs de ménages de sexe féminin. Conscients des limites de la méthode (phénomène diachronique, l'urbanisation est, dans cette note, analysée spatialement, des zones rurales aux zones urbaines), les auteurs signalent que le phénomène observé n'en demeure pas moins significatif.

Summary

The authors, basing their study on demographic inquiry forms, supply an analysis of collective groups such as roomers, families, households. The method used consists of taking into account the parental relationship of the individuals counted in the same environment. Employing as an example two cities, one semi-rural (Nioro du Rip) and the other a suburb of Dakar (Pikine), the authors show that these groups may be interesting indication of urbanization. Compared with those of rural zones, the statistics show the break-up of large rural families, the increase in the number of foreigners and lodgers, as well as the increase in the number of women as family heads. Aware of the limitations in the method used (a diachronic phenomenon, urbanization is, in this context, analyzed spacially, rural zones opposed to urban zones) the authors show that the changes observed nevertheless are significant.

1. — INTRODUCTION

D'une manière générale, mis à part les recensements démographiques où l'unité de compte est l'individu, les unités pertinentes de l'analyse sociologique et économique sont les unités collectives : ménages, familles, exploitations. Leur définition est malaisée tant sont diverses les formes qu'elles peuvent prendre.

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° : 2102

Cote : B 21 ex 1

Date : 16 DEC. 1982

Dans les pays africains s'impose à l'analyse l'unité collective de l'habitat qu'est le carré (ou concession). Inscrit dans l'espace, le carré regroupe les membres d'une famille plus ou moins vaste sous la direction du plus ancien : le chef de famille.

Comme les sociétés africaines privilégient les relations de parenté et que celles-ci s'affaiblissent avec le développement et l'urbanisation, on peut postuler un éclatement des unités collectives en unités plus simples.

Pour mesurer l'effet de l'urbanisation, il est donc intéressant d'utiliser les documents fournis par les enquêtes démographiques, car celles-ci recueillent les données sur les individus en conservant les relations entre individus. L'unité d'observation est toujours le carré.

L'analyse de ces documents permet donc d'aborder le sujet de cet exposé.

V. Martin [1] s'est essayé à une telle analyse en distinguant les unités d'habitations et les sous-ensembles qui les composent en utilisant les documents de l'enquête démographique du Sénégal (1960-61).

L'on peut tirer le tableau suivant des résultats qu'il présente :

TABLEAU 1

Caractéristiques	Zones		
	Rurale (village)	Semi-urbaine (bourgade)	Urbaine (ville)
Taille moyenne du carré	10,0	8,1	9,9
Nombre de ménages	1,9	1,6	2,1
Taille moyenne des ménages	5,2	5,6	5,4
Pourcentage des CF(*) de moins de 50 ans	45 %	51 %	54 %
Pourcentage de CM(**) de sexe féminin	7 %	18 %	21 %

(*) CF = Chef de famille.

(**) CM = Chef de ménage

Source : [1].

La conclusion à laquelle l'auteur aboutit est que les concessions des zones rurales, des bourgades et des villes diffèrent entre elles par leur taille.

Le nombre des ménages qui composent le carré et la taille moyenne de ces ménages sont difficilement analysables étant donné l'absence de définition préalable du concept ménage, lors de l'enquête.

On doit noter aussi que les caractéristiques des chefs de famille et des chefs de ménage diffèrent selon le degré d'urbanisation.

D'une part les chefs de famille sont plus jeunes dans les zones urbaines et d'autre part les femmes y forment une proportion plus importante des chefs de ménage.

Le carré, et plus généralement les unités collectives, apparaissent donc bien comme un indice satisfaisant quoique grossier d'une certaine urbanisation.

Des résultats semblables peuvent être tirés à partir d'autres données apportées par des enquêtes récentes sur deux villes très différentes, mais d'un caractère urbain incontestable : Nioro du Rip et Pikine [3], [4].

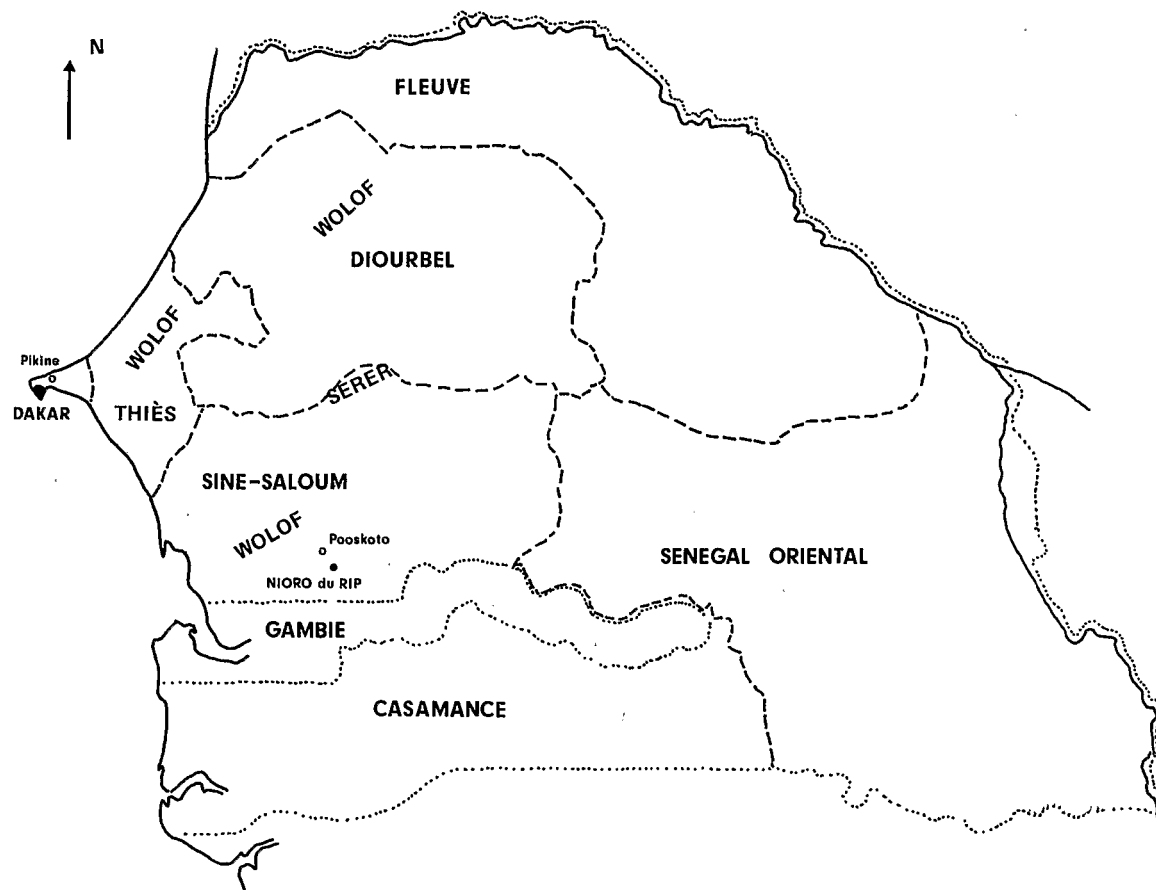


FIG. 1

Note. La région arachidière englobe et déborde vers l'Est, les régions de Thiès, Diourbel, Sine-Saloum.

Nous utiliserons en outre les données rassemblées sur la zone rurale de Paos-Koto entourant Nioro [2].

*
**

Cette étude comparative est limitée à la famille wolof, ethnie dominante par l'effectif (34 % dans l'ensemble du Sénégal), mais aussi par la langue et les coutumes qui ont tendance à se répandre parmi les autres ethnies.

Les wolof représentent un pourcentage de la population égale à 55 % à Pikine, à 61 % à Nioro, à 54 % dans le bassin arachidier et à 66 % dans la zone de Paos-Koto.

Les quatre zones sont donc comparables de ce point de vue.

2. — PRÉSENTATION DES DEUX VILLES

2.1. Nioro.

Située dans la région du Saloum, bassin arachidier du Sénégal, la ville de Nioro du Rip est depuis longtemps un centre de passage dont le peuplement s'est effectué à partir de deux événements importants.

— D'une part à la fin du XIX^e siècle, les troubles politiques et religieux dûs en partie à la résistance à l'envahisseur français ont fait refluer vers le Rip les guerriers musulmans wolof et toucouleur en désaccord avec l'administration française déjà implantée dans le nord du pays.

— D'autre part l'introduction de l'économie monétaire et l'expansion de la culture et de la commercialisation de l'arachide au Sénégal au début de ce siècle a suscité vers cette région un mouvement important de migrants, essentiellement wolof, à la recherche de nouvelles terres.

Nioro, préfecture du département, est une des communes du Sénégal. Centre essentiellement agricole (l'agriculture emploie 46 % de la population active) mais aussi centre administratif et commercial : situé sur la voie transgambienne Dakar-Ziguinchor (Casamance), à 20 km de la frontière de Gambie, Nioro est un important centre d'expédition d'arachides (Nioro possède sa propre usine de décorticage) et aussi un important marché.

La commune comporte 5 500 habitants, wolof aux 3/5.

Ce n'est plus un village et ce n'est pas non plus un centre urbain. Cette situation de transition doit se refléter dans des unités collectives en voie de transformation.

2.2. Pikine.

Situé sur la route reliant Dakar au reste du pays, Pikine est à 12 km du centre de la ville. Il constitue à l'heure actuelle un centre urbain de quelque 100 000 habitants.

Pikine appartient à la zone d'influence directe de Dakar par ses installations techniques dépendant directement de la ville, par ses relations quotidiennes d'approvisionnement et de travail très étroites.

Pikine est une ville non seulement par ses relations avec Dakar (le 1/5 de la population rejoint Dakar tous les jours) mais par certaines de ses caractéristiques : des axes routiers bitumés; des plans de lotissements; des équipements collectifs modernes, marchés, dispensaires, maternités; la possibilité de disposer de l'eau et de l'électricité à domicile; une forte scolarisation : la presque totalité des garçons et plus de la moitié des filles sont scolarisés.

Le peuplement de Pikine est particulier : beaucoup d'habitants de Pikine ont d'abord connu les quartiers africains semi-traditionnels de Dakar. L'aménagement et la modernisation de ces quartiers entrepris depuis les années 50 par les autorités les en ont chassés et les ont contraints à s'installer en banlieue, notamment à Pikine. Le lotissement de Pikine s'est effectué progressivement dans le cadre des deux plans de développement urbain de la presqu'île du Cap-Vert de 1946 à 1957. Des parcelles alors ont été attribuées à ces « déguerpis » du centre de Dakar.

Le passage du quartier semi-traditionnel à ce centre urbain aménagé est pour ces habitants, objectivement, un progrès dans le sens de l'intégration urbaine, malgré la réinstallation en banlieue.

3. — LES UNITÉS COLLECTIVES

3.1. Sources.

L'étude des unités familiales pour les deux villes est un dépouillement complémentaire par sondage à partir :

- d'une enquête démographique par sondage à Pikine;
- d'un recensement à Nioro.

L'unité de sondage à Nioro est le carré. L'habitation peut être unique : grande maison, ou multiple; plusieurs cases, clôturées par une même enceinte.

L'échantillon étudié se compose de 100 carrés et le taux de sondage est de 1/5.

L'unité de sondage à Pikine est l'ilot ou bloc limité par des voies de circulation, l'échantillon étudié se compose de 130 parcelles et le taux de sondage est de 1/50.

Un ilot comporte de 10 à 20 parcelles, la parcelle étant l'unité d'habitation close et bornée, assimilable par la forme au carré.

La population retenue pour les deux villes est la population de droit (1), en janvier 1970 pour Pikine et en août 1969 pour Nioro.

3.2. Définition de la famille.

Pour les quatre études que nous allons comparer, la famille est comprise comme l'ensemble des personnes habitant dans une même et unique parcelle (ou carré) et ayant un lien de parenté entre elles. On y inclut les amis (généralement originaires du même village). Les membres de la famille se reconnaissent comme dépendants d'un homme qui est en général le plus âgé, de la plus ancienne génération : le chef de famille (CF).

Ainsi définie, la famille africaine, de vaste ensemble difficile à cerner, devient alors facilement repérable, grâce à l'unité d'habitation, inscrite dans l'espace.

Il n'a pas été possible d'adopter une règle unique pour les habitants non membres de la famille.

- a) A Nioro, 13 % des familles hébergent des étrangers sur leur carré; nous n'avons pu en tenir compte dans cette analyse. Aucune donnée n'a été relevée concernant la situation de ces étrangers par rapport au logement; de plus, ils sont peu nombreux, en moyenne 2,5 étrangers par carré (pour les carrés abritant au moins un étranger).

Comme en zone rurale, V. Martin n'avait trouvé que 3 % de carrés abritant des étrangers, il a été décidé de ne pas en tenir compte et d'assimiler carré et famille pour Nioro et les zones rurales.

- b) A Pikine, cette possibilité d'assimiler famille et carré s'est révélée impossible.

En effet, sur les 130 parcelles étudiées de Pikine, si 120 sont habitées chacune par une seule famille, les 10 autres sont habitées par 29 familles (18 wolof et 11 d'autres ethnies) qui n'ont absolument aucun lien de parenté et parfois s'ignorent complètement.

(1) C'est-à-dire les individus déclarés comme résidant sur la parcelle qu'ils soient présents ou absents.

La moitié de ces 10 parcelles est occupée par leur propriétaire qui loue à d'autres familles une partie de leur parcelle, les autres sont entièrement louées à plusieurs familles.

Sur ces parcelles, on note la présence moyenne de 3 familles et de 3 personnes par famille. Ce sont donc des familles peu importantes qui partagent une parcelle avec d'autres familles.

L'existence de ces familles étrangères sur une même parcelle nous a alors amenés à considérer comme unité collective non la parcelle, mais la famille définie comme plus haut.

Ainsi, la famille de Pikine, le carré de Nioro, celui de Paos-Koto et celui du Sénégal rural du Bassin arachidier, deviennent comparables.

3.3. Le ménage.

A l'intérieur de la famille existent des sous-groupes qu'il a fallu essayer de cerner, pour évaluer les effets de la modernisation sur la famille.

- a) A Pikine, nous avons retenu comme définition du ménage : le mari, sa ou ses femmes et leurs descendants encore célibataires.

Un adulte marié, son conjoint résidant ailleurs, veuf ou divorcé, constitue à lui seul, ou avec ses enfants, un ménage. Quand dans la famille on trouve des ascendants veufs ou divorcés de plus de 60 ans et des parents jeunes célibataires, ils sont rattachés au ménage dont ils sont le plus proches (par la parenté); ce ménage est alors un ménage élargi (2).

- b) A Nioro : la définition précédente n'est plus opérationnelle à Nioro où elle conduit à la prise en considération d'un nombre trop important de *ménages* formés d'une ou deux personnes qui ne constituent donc pas une unité collective significative.

C'est pourquoi nous avons préféré étudier le seul ménage repérable à Nioro :

- le ménage biologique complet comprenant un homme, sa ou ses femmes et leurs enfants éventuels;
- le ménage biologique incomplet où l'un des membres du couple parental fait défaut.

Une telle définition exclut de l'analyse toute personne seule, c'est-à-dire sans conjoint et sans enfants.

- c) Dans les zones rurales : V. Martin, B. Lamy et J.-C. Roux, ayant dû utiliser des documents non prévus pour cette exploitation, ont forcément adopté le découpage en ménages qu'imposaient les documents. Il est impossible de savoir sur quels critères s'est faite la séparation en ménages.

Les comparaisons vont donc porter sur les deux niveaux d'unités collectives ainsi définies :

— la famille et le ménage tels qu'ils ont été définis à partir des deux enquêtes urbaines de Nioro et de Pikine et tels qu'ils ont été posés en zone rurale par V. Martin (bassin arachidier) et par B. Lamy et J.C. Roux (Paos-Koto).

Nous terminerons sur une étude des situations par rapport au logement des chefs de famille et chefs de ménage, à Pikine où les données existaient.

(2) Voir en annexe un exemple de famille décomposée en ménages.

4. — DONNÉES STATISTIQUES

4.1. La famille.

Nous avons distingué quatre types de famille :

- A. — *La famille restreinte* qui se compose de l'homme, sa ou ses femmes, et leurs enfants. Les enfants issus d'un précédent mariage font partie de la famille restreinte.
- B. — *La famille élargie* est constituée d'une famille restreinte qui comprend en outre des parents, qu'ils soient des ascendants, des collatéraux ou des descendants indirects du chef de famille et de sa (ses) femmes.
- C. — *La famille plus hébergés non apparentés* qui sont des amis célibataires. Les familles de type C à Pikine et à Nioro, trop peu nombreuses, ont été dans l'analyse confondues avec les familles de type B.
- D. — *Les isolés*, hommes ou femmes avec ou sans parents; cette dernière catégorie s'est imposée dans le cas de Pikine étant donné l'existence de personnes isolées sur certaines parcelles et de familles non ordonnées autour d'un ménage central.

TABLEAU 2

Répartition des familles par type

Type de famille	Zone urbaine		Zone rurale	
	Pikine [4]	Nioro [3]	Paos-Koto [2]	Bassin [1] arachidier
A	36	43	—	52
B et C	48	57	—	48
D	17	—	—	—
Total	100	100	—	100

Bien que l'homogénéité des définitions de V. Martin et des nôtres ne soit pas complète, le tableau 2 fait apparaître l'importance des individus « isolés » à Pikine, ce qui (sauf pour ceux arrivés récemment) traduit l'éclatement de la famille et l'autonomisation de l'individu. Le rapport entre les familles A et B est le même à Pikine et à Nioro. L'importance du type B en ville par rapport à la zone rurale s'explique à notre avis par le phénomène de parasitisme lié à un revenu monétaire régulier.

Il ressort du tableau 3 que le passage de la « brousse » à « l'escale » puis à la « ville » est favorable aux jeunes qui deviennent chefs de famille bien plus rapidement.

Par ailleurs, alors que dans la zone rurale, les carrés sont commandés presque exclusivement par les hommes, à Nioro, les femmes sont chefs de famille dans 13 % des cas et à Pikine, dans 16 % des cas. Mais, ces femmes sont le plus souvent propriétaires (4 sur 5 à Pikine).

TABLEAU 3
Répartition des familles selon l'âge du chef de famille

Age	Zone urbaine		Zone rurale	
	Pikine	Nioro	Paos-Koto	Bassin arachidier
29 et —	6	3	—	3
30 — 39	28	19	—	15
40 — 49	26	30	—	27
50 — 59	26	25	—	24
60 et +	10	23	—	32
Total	100	100	—	100

TABLEAU 4
Répartition des familles selon la taille

Taille des familles	Zone urbaine		Zone rurale	
	Pikine	Nioro	Paos-Koto(*)	Bassin arachidier
1 à 10	85	82	45	64
11 à 20	13	15	36	26
21 et +	2	3	19	10

(*) Pourcentages ajustés car les limites de classes sont différentes.

La taille des familles apparaît très différente en zone rurale et en zone urbaine (tableau 4). Mais aucune différence n'apparaît entre Pikine et Nioro.

Cependant, il faut distinguer les tailles de familles selon le sexe du chef de famille d'une part et d'autre part selon le type de famille étant donné l'existence du type D à Pikine (tableau 5).

Par type de famille, les tailles moyennes à Pikine, sensiblement supérieures à celles de Nioro, s'expliquent en partie par un nombre moyen d'enfants supérieur à Pikine. La proximité de Dakar, l'infrastructure sanitaire déjà bien développée à Pikine doivent entraîner une baisse sensible de la mortalité dans l'enfance.

On doit noter que la taille moyenne des carrés dont le chef de famille est une femme est nettement moindre que celle des carrés dont le chef de famille est un homme.

TABLEAU 5
Taille moyenne des familles

Type de famille	Zone urbaine	
	Pikine	Nioro
A	6	5
B 2 ménages et plus	10	8,5
B 1 ménage	6,7	8,9
D	2,1	—
Chef de famille féminin	4	3,7
Chef de famille masculin	7,5	7,8

TABLEAU 6
Synthèse sur la comparaison des familles entre les 4 zones d'enquête

Caractéristiques	Zone urbaine		Zone rurale	
	Pikine	Nioro	Paso-Koto	Bassin arachidier
Taille moyenne des carrés ou familles	6,8	7,2	15	11
Taille maximum des carrés ou famille	23	40	plus de 50	60
Pourcentage des carrés ou familles de moins de 10 personnes	85 %	82 %	40 %	64 %
Nombre moyen de ménages par famille	1,4	(*)	2	1,9
Age moyen du chef de famille	46 ans	49 ans	—	54 ans
Pourcentage de chefs de famille de moins de 50 ans	60 %	52 %	—	45 %

(*) Etant donné la définition du ménage retenue à Nioro, calculer un nombre moyen de ménages par famille n'aurait aucune signification.

Aucune comparaison n'a porté sur les tailles des familles selon les professions étant donné que d'une part les structures socio-professionnelles sont très différentes dans chaque zone d'enquête et que, d'autre part, il ne semble pas y avoir de liaisons entre ces deux caractéristiques.

Au tableau 6 sont présents d'autres indices d'urbanisation. Comme on l'avait déjà noté chez V. Martin avec l'urbanisation :

- la taille des familles décroît;
- l'âge des chefs de famille diminue.

4.2. Les ménages.

Les ménages dans les différentes zones sont ceux définis au § 3.3.

La distinction des types de ménage se fait d'après la situation matrimoniale des adultes qui en constitue le noyau.

On entend par homme (ou femme) seul, marié, une personne dont le conjoint n'a pas le même lieu de résidence.

TABLEAU 7
Types de ménage

Types de ménage		Zone urbaine		Zone rurale	
		Pikine	Nioro	Paos-Koto	Bassin arachidier
Couple	I	Monogame	Monogame	Monogame	Monogame
	II	Polygame	Polygame	Polygame	Polygame
Homme seul	III	Marié	Chef de famille isolé	N'existe pas	Marié
	IV	C.V.D. (*)		C.V.D.	C.V.D.
Femme seule	VI	C.V.D.	Chef de famille isolée		Mariée
	V	Mariée		Mariée	

(*) C : célibataire. V : veuf. D : divorcé.

On retrouve, sur le tableau 8, le fort pourcentage de femmes, chef de famille en zone urbaine (16 % à Pikine et 13 % à Nioro comparé au faible pourcentage de Paos-Koto).

Sur l'ensemble des ménages de Pikine, le nombre important des ménages incomplets surtout chez les femmes est remarquable. 16 % des ménages de Pikine sont tenus par des femmes mariées seules, ce qui se trouve moins fréquemment dans le monde rural (6 % dans le bassin arachidier et moins de 6 % à Paos-Koto).

Le tableau 9 permet d'étudier la polygamie : elle est plus répandue dans les ménages de chefs de famille que dans l'ensemble des ménages aussi bien à Pikine qu'ailleurs comme d'autres sources permettent de l'affirmer.

TABLEAU 8
Répartition des ménages de C.F. selon le type de ménage

Type de ménage	Zone urbaine		Zone rurale	
	Pikine	Nioro	Paos-Koto	Bassin(*) arachidier
I	50	56	44	
II	23	24	52	
III	4	7	—	
IV	4		3	
VI	6	13		
V	10		1	
Total	100	100	100	

(*) Les statistiques pour les seuls chefs de famille n'ont pas été faites.

TABLEAU 9
Polygamie des chefs de ménage

Type de ménage	Zone urbaine				Zone rurale			
	Pikine		Nioro		Paos-Koto		Bassin arachidier	
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
I	71	68	—	70	—	46	71	—
II	29	32	—	30	—	54	29	—
Total	100	100	—	100	—	100	100	—

(*) Sur la totalité des ménages.

(**) Sur les ménages de chef de famille uniquement.

La polygamie permet à un homme de rehausser ou de signifier son statut social. On peut remarquer que la polygamie est sensiblement la même dans les différentes zones d'enquête, exception faite de Paos-Koto. Ceci traduit un phénomène de compensation.

En zone rurale, le statut social dépend directement de l'âge, la polygamie est donc essentiellement le fait des hommes âgés.

En ville, le statut social est davantage lié à la fortune personnelle, laquelle est souvent liée à la profession.

Ainsi à Pikine, la polygamie est maximum entre 40 et 55 ans; à ces âges, 44 % des hommes mariés sont polygames. Sur l'ensemble du Sénégal on n'atteint ce maximum qu'entre 55 et 65 ans; à ces âges, 42 % des hommes sont polygames.

TABLEAU 10
Répartition des ménages selon la taille

Type de ménage	Zone urbaine		Zone rurale	
	Pikine	Nioro(*)	Paos-Koto	Bassin arachidier
1 - 3	44	47	30	39
4 - 6	29	35	37	38
7 - 10	18	12	22	14
11 et +	9	6	11	9
Total	100	100	100	100

(*) Les ménages étudiés à Nioro sont restreints (ménage biologique).

Bien que les ménages étudiés à Nioro soient tous restreints, cette comparaison nous a paru possible dans la mesure où 75 % des ménages à Pikine et 67 % des ménages dans le bassin arachidier sont des ménages restreints.

Il semblerait à la vue du tableau 10 que les ménages de 1 à 3 personnes soient plus fréquents en ville qu'en zone rurale. Etant donné l'incertitude pesant sur les définitions de V. Martin et de B. Lamy et J.C. Roux, les faibles différences observées ne nous semblent pas suffisamment significatives.

5. — SITUATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT A PIKINE

Cette analyse n'est malheureusement possible que pour Pikine; cependant, elle éclaire fortement l'étude de l'urbanisation.

Trois types de situation existent :

- Propriétaire
- Locataire
- Hébergé.

TABLEAU 11
Situation par rapport au logement des familles et des ménages

	Propriétaire	Locataire	Hébergé	Total
Famille	72	20	8	100
Ménage(*)	—	13	87	100

(*) Ménages des chefs de famille exclus.

On a pris comme propriétaires les gens qui se déclarent tels, bien que le terrain loti de Pikine soit propriété d'Etat.

Le nombre important des familles locataires, phénomène urbain, est à noter. Les 87 % de ménages hébergés soulignent cependant la persistance de la solidarité familiale.

Mais, ici aussi, une lente transformation est à relever. Parmi les ménages hébergés par leur famille, 13 % payent un loyer de chef de famille. Ces chefs de famille sont souvent locataires eux-mêmes, mais il en est quelques-uns qui, bien que propriétaires, font payer un loyer à un membre de leur famille. Ce phénomène nouveau, lié à l'urbanisation, ne peut pas ne pas avoir de conséquence sur les liens unissant les membres d'une même famille.

CONCLUSION

C'est plus l'esquisse d'un problème qui a ici été tentée que l'analyse de ce problème.

Nous sommes partis de l'idée communément admise que l'industrialisation, la modernisation, l'urbanisation corrodent les liens traditionnels entre individus et font éclater les familles en les divisant en unités plus petites.

Les documents démographiques permettent de déceler des différences significatives entre les zones rurales et urbaines, mais ne permettent pas de mettre en évidence les causes réelles de ces différences. Le problème théorique est de savoir si c'est l'urbanisation qui est mesurée ou si c'est un effet lié à des structures sociales différentes malgré les apparences. En effet, si la variable ethnique est contrôlée : l'analyse ne porte que sur des wolof, la variable géographique ne l'est pas : des différences régionales subsistent : les wolof de Pikine sont originaires du Baol (Région de Diourbel) alors que Nioro est dans le Saloum et les wolof de ces deux régions présentent des caractéristiques différentes.

L'analyse a comparé deux situations alors que le phénomène urbanisation se mesurerait mieux sur une évolution dans le temps. Mais étant donné ce que l'on sait par ailleurs, les résultats présentés ici apparaissent valides.

ANNEXE 1

EXEMPLE DE FAMILLE LARGE

- Un chef de famille (CF), sa femme et leurs 3 enfants.
- La mère du chef de famille âgée de 69 ans est veuve.
- Une tante de 48 ans divorcée.
- Une nièce de 23 ans divorcée avec un enfant.
- Une sœur mariée dont le mari ne réside pas sur la parcelle, et ses 3 enfants.
- Un enfant confié.

Cette famille se décompose en 4 ménages.

1. — Un ménage monogame élargi, celui du chef de famille
 - le chef de famille, sa femme, ses enfants;
 - la mère du chef de famille;
 - l'enfant confié.
2. — Un ménage de type VI, celui de la tante.
3. — Un autre ménage de type VI, celui de la nièce avec son enfant.
4. — Un ménage de type V, celui de la sœur du chef de famille avec ses 3 enfants.

ANNEXE 2

BIBLIOGRAPHIE

- [1] MARTIN, V. — Structure de la famille chez les serer et les wolof au Sénégal, *in Population*, n° 4, 1970 : 771-796.
- [2] LAMY, B. et ROUX, J. C. (1969). — Espace et Société traditionnelle en zone rurale de colonisation « étude de géographie régionale » Sénégal, ORSTOM, Dakar, Multigr.
- [3] VIGNAC-BUTTIN, B. (1970). — Recensement démographique de Nioro. ORSTOM, Dakar, Multigr.
- [4] (A paraître) (1970). — Résultats de l'enquête par sondage au 1/30 des îlots de Pikine (Grand-Dakar), Sénégal (ORSTOM, Dakar).

COLLOQUES INTERNATIONAUX
DU
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Sciences Humaines

LA CROISSANCE URBAINE
EN AFRIQUE NOIRE
ET A MADAGASCAR

TALENCE

29 septembre - 2 octobre 1970

EXTRAIT

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France - Paris-VII
1972

-4 OCT. 1972
R. S. T. O. M.
Collection de Référence
B 2102

LHCOMBE (B.)